



## SERVICES FINANCIERS ET PROFESSIONNELS – RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

### Wrap+ RESPONSABILITÉ À TITRE DE FIDUCIAIRE



La Compagnie Travelers Garantie du Canada



Couverture **complète**... assortie de **modules**...  
**souplesse** des options... **personnalisée** pour **les sociétés fermées**

# AVERTISSEMENT AUX FIDUCIAIRES – VOS BIENS PERSONNELS SONT EN JEU

## Responsabilité à titre de fiduciaire Wrap<sup>+</sup>

Les particuliers qui administrent des régimes d'avantages des employés peuvent engager leur responsabilité pour plusieurs raisons, notamment quant au choix des options de placement pour le régime, à la surveillance de ces placements et à l'information donnée aux employés au sujet de ces options. Des mesures peuvent être prises pour réduire la responsabilité personnelle, comme le fait d'engager une équipe d'experts en la matière, mais en bout de ligne le fiduciaire demeure responsable de la gestion et de l'administration des régimes d'avantages.

La défense liée à des réclamations peut coûter cher en temps et en argent. Selon un récent rapport d'étude sur la responsabilité des fiduciaires, le coût moyen des réclamations réglées dépasse un million de dollars. Les coûts de défense forment une part importante de l'ensemble des sinistres attribuables à la responsabilité à titre de fiduciaire. Si l'on réfléchit au coût nécessaire pour se défendre en cas de poursuite et à la possibilité d'un règlement ou d'un jugement, on peut se demander comment une société peut se passer de l'assurance pour la responsabilité des fiduciaires.

Les polices d'assurance de la responsabilité à titre de fiduciaire ne sont pas toutes identiques, et la comparaison de polices peut être trompeuse. Faites votre propre analyse.

## Vérifiez et constatez comment les polices se comparent entre elles... Il y a toute une différence!

|  | Wrap <sup>+</sup>                       | Autres polices               |                              |
|--|---|------------------------------|------------------------------|
| <b>Définition du terme « employé »</b> - comprend les membres du contentieux, les bénévoles, les travailleurs à temps plein, à temps partiel, temporaires et saisonniers   | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <b>Définition étendue du terme « filiale »</b> - la définition du terme « filiale » comprend les sociétés détenues en propriété majoritaire, les sociétés de personnes, les sociétés à responsabilité limitée et les coentreprises détenues à hauteur de 50 % et dont l'assuré désigné contrôle la gestion   | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <b>Définition étendue du terme « réclamation », qui comprend :</b>   |   |                              |                              |
| • Les demandes écrites visant des dommages-intérêts ou un redressement non pécuniaire  | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| • Les procédures civiles   | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| • Les procédures pénales   | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| • Les procédures administratives ou réglementaires formelles   | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| • Les arbitrages, médiations ou modes alternatifs de résolution de différends similaires   | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| • Les demandes écrites visant l'interruption d'une prescription ou la renonciation à celle-ci  | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <b>Définition étendue du terme « régime d'avantages des employés »</b> - tout régime d'avantages des employés parrainé par l'organisation assurée pour le bénéfice de ses employés, y compris les régimes d'avantages imposés par un gouvernement  | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <b>Définition étendue du terme « assuré »</b> - comprend les fiduciaires, les membres de comité, les membres du conseil d'administration, les dirigeants, les membres du contentieux, ou les employés de l'organisation assurée agissant à titre de fiduciaire d'un régime d'avantages des employés, y compris le régime d'avantages des employés en cause | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <b>Extension de couverture pour les sociétés mères étrangères</b>  | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <b>Couverture de la responsabilité des conjoints et des partenaires domestiques</b>  | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <b>Définition du terme « perte »</b> - comprend les dommages-intérêts multiples et les dommages-intérêts punitifs, exemplaires ou multiples, si ceux-ci sont assurables aux termes de la loi applicable la plus favorable  | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <b>Couverture des régimes fusionnés, dissous et vendus</b>   | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <b>Exclusion relative à la pollution</b> comprenant des exceptions pour la diminution de valeur des titres autres que les titres de l'organisation assurée   | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| <b>Exclusion relative à la violation</b> de contrat comprenant une exception pour un régime d'avantages des employés lorsque la responsabilité a été assumée aux termes de la convention de fiducie ou dans la mesure où l'assuré aurait engagé sa responsabilité en l'absence d'un tel contrat ou d'une telle convention                                  | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

|  | <b>Wrap+</b>  | <b>Autres polices</b>  |  |
|--|---|--|--|
| <b>Aucune exclusion relativement au défaut de maintenir une assurance, au libelle, au dénigrement ou à la diffamation</b>  | <input checked="" type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Non   |
| <b>Option relative à la défense</b> – option permettant de choisir l'obligation de défense ou le remboursement des frais de défense au moment de la prise d'effet de la police   | <input checked="" type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Non   |
| <b>Couverture additionnelle des frais de défense :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Option permettant de choisir une limite de garantie additionnelle pour les frais de défense</li> </ul>   | <input checked="" type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Non   |
| <b>Souplesse des options relatives aux limites :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Choix de limites de garantie individuelles ou partagées</li> <li>Option permettant de choisir le rétablissement annuel de la limite de garantie (pluriannuelle)</li> </ul>   | <input checked="" type="checkbox"/> Oui<br><input checked="" type="checkbox"/> Oui  | <input type="checkbox"/> Oui<br><input type="checkbox"/> Oui                                 | <input type="checkbox"/> Non<br><input type="checkbox"/> Non                                 |
| <b>Acquisitions</b> – couverture automatique des régimes d'avantages des employés formés ou acquis pendant la période d'assurance et dont les actifs ne dépassent pas 25 pour cent de l'actif du régime de l'organisation assurée  | <input checked="" type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Non   |
| <b>Période de déclaration prolongée :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Option relative à la période de déclaration prolongée bilatérale – disponible en cas de résiliation ou de non-renouvellement par l'assureur ou l'assuré désigné</li> <li>Option relative à la période de déclaration prolongée en cas de changement de contrôle – disponible moyennant une prime préétablie au moment du changement de contrôle visant l'assuré désigné</li> <li>Possibilité de déclarer des réclamations potentielles pendant la période de déclaration prolongée ou la période de déclaration prolongée en cas de changement de contrôle</li> </ul> | <input checked="" type="checkbox"/> Oui<br><input checked="" type="checkbox"/> Oui<br><input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui<br><input type="checkbox"/> Oui<br><input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non<br><input type="checkbox"/> Non<br><input type="checkbox"/> Non |
| <b>Couverture à l'échelle mondiale</b> – s'applique aux réclamations présentées et aux actes répréhensibles commis à n'importe quel endroit dans le monde  | <input checked="" type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Non   |
| <b>Divisibilité totale de toutes les exclusions</b>  | <input checked="" type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Non   |
| <b>Défense :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>pour des allégations de malhonnêteté/fraude jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue</li> <li>pour des allégations selon lesquelles l'assuré aurait tiré un profit personnel auquel il n'avait légalement pas droit, jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue</li> <li>pour une réclamation visant le remboursement des coûts et frais engagés afin de se conformer à une ordonnance, à un jugement ou à une décision accordant une injonction ou une autre mesure de redressement en equity</li> </ul>  | <input checked="" type="checkbox"/> Oui<br><input checked="" type="checkbox"/> Oui<br><input checked="" type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Oui<br><input type="checkbox"/> Oui<br><input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non<br><input type="checkbox"/> Non<br><input type="checkbox"/> Non |
| <b>Non-résiliable par l'assureur</b> – sauf en cas de non-paiement de la prime   | <input checked="" type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Non   |
| <b>Avis de non-renouvellement</b> – 30 jours   | <input checked="" type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Non   |
| <b>Disposition relative au règlement</b> – procure à l'assuré désigné une couverture à l'égard de 70 pour cent du montant de la perte en sus de l'offre de règlement rejetée par l'assuré désigné  | <input checked="" type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Non   |
| <b>Ordre des paiements</b> – protégeant les biens personnels en premier  | <input checked="" type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Non   |
| <b>Franchise</b> – une seule franchise à payer lorsqu'une réclamation fait appel à la couverture procurée par deux garanties d'assurance de responsabilité ou plus   | <input checked="" type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Oui   | <input type="checkbox"/> Non   |
| <b>Déclarations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Divisibilité des personnes assurées quant aux déclarations faites dans la proposition</li> <li>Seuls les faits connus et les déclarations du signataire de la proposition sont imputés à l'organisation assurée</li> </ul>  | <input checked="" type="checkbox"/> Oui<br><input checked="" type="checkbox"/> Oui  | <input type="checkbox"/> Oui<br><input type="checkbox"/> Oui                                 | <input type="checkbox"/> Non<br><input type="checkbox"/> Non                                 |

## EXEMPLES DE RÉCLAMATIONS RELATIVES À LA RESPONSABILITÉ À TITRE DE FIDUCIAIRE

- 1 250 000 \$ Un groupe d'employés avaient allégué que l'administrateur externe du régime récemment choisi avait retardé indûment le transfert des soldes des fonds du régime d'une option de placement à une autre que les participants avaient demandé. Plus tard, les employés ont poursuivi les fiduciaires du régime en vue de récupérer plus de un million de dollars au titre de la perte de revenu de placement. Les frais de défense se sont élevés à 150 000 \$.
- 530 000 \$ Les participants à un régime de soins de santé ont poursuivi le fiduciaire du régime en alléguant que celui-ci n'avait pas supervisé le travail de l'administrateur tiers du régime et qu'il avait versé des honoraires exorbitants. Les dommages-intérêts et les frais de défense se sont élevés à 530 000 \$.
- 550 000 \$ Les fiduciaires de six régimes ont été accusés d'avoir mal investi les actifs des régimes dans un prêt relatif à un projet de promotion immobilière résidentielle non remboursé. Il a été établi que les fiduciaires avaient omis d'évaluer la solvabilité de l'emprunteur et de déterminer la faisabilité du projet sur le plan économique. Les dommages-intérêts et les frais de défense se sont élevés à 550 000 \$.



**La Compagnie Travelers Garantie du Canada**

1010, de la Gauchetière Ouest  
Bureau 1100  
Montréal, Québec  
H3B 2N2

[travelerscanada.ca](http://travelerscanada.ca)

Le présent document ne modifie aucunement les dispositions ou les garanties de toute police d'assurance émise par La Compagnie Travelers Garantie du Canada. Il n'indique aucunement qu'une réclamation ou une perte particulière est couverte ou non aux termes de cette police. La couverture dépend des faits et circonstances propres à la réclamation ou à la perte, de toutes les dispositions applicables de la police et des lois applicables. La disponibilité des garanties mentionnées dans le présent document peut dépendre de conditions d'admissibilité et de l'application de dispositions législatives.